



SILVA
ENVIRONNEMENT

-

EXPERTISE D'ARBRES FAVORABLES POUR LA
FAUNE DANS LE CADRE DU PROJET
D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE ALAINE, ZAC
DES LOGES FAY-AUX-LOGES (45)

Compte rendu d'expertise, Octobre 2021



LE CHAMP DE LA CURE

58230 SAINT AGNAN

TEL : 06 75 47 29 17

MAIL : SILVA.ENVIRONNEMENT@GMAIL.COM

WEB : SILVA-ENVIRONNEMENT.COM

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	3
II.	MATÉRIEL ET MÉTHODE.....	3
III.	RÉSULTATS.....	6
IV.	CONCLUSION.....	10

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Dans le cadre de l'extension de l'entreprise Alainé au niveau de la ZAC des Loges, le défrichage d'une zone forestière de 3,7 ha est programmée.

L'étude d'impact prévoit au préalable une expertise des arbres gîtes potentiels à chiroptères. Le bureau d'études Silva Environnement a été chargé de réaliser ce travail au niveau de la zone à défricher.

II. MATÉRIEL ET MÉTHODE

II.1. REPERAGE DES ARBRES GITES POTENTIELS

La mission de repérage a été réalisée par le bureau d'études Léa Dufrene. Ce travail a été mené à l'aide de jumelle depuis le sol afin de déceler la présence de cavités, fissures et/ou décollements d'écorce pouvant constituer un gîte potentiel pour les chauves-souris. Au total, 55 arbres gîtes potentiels ont été repérés au sein de la zone soumise à défrichage (Figure 1).

Ces arbres ont par la suite été marqués à la bombe de peinture et ceinturé de rubalise (Figure 2) par le bureau d'études Ecogee le 23/09/11.

Figure 1 : Localisation des arbres gîtes potentiels

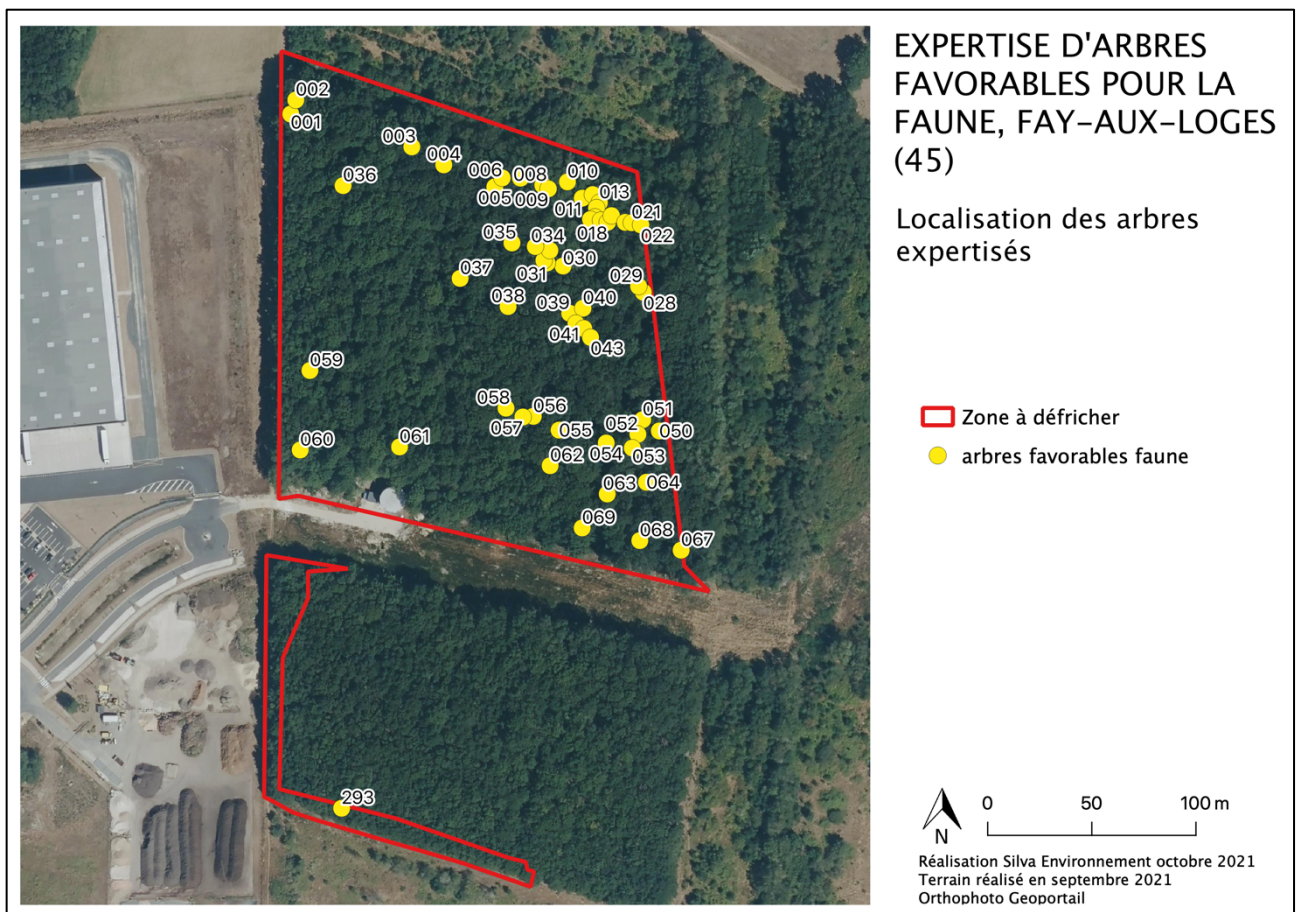


Figure 2 : Marquage des arbres gîtes potentiels



II.2. EXPERTISE APPROFONDIE

Les éventuelles parties visibles de chaque cavité sont tout d'abord examinées, à la recherche d'individus ou d'indices de présence (guano, écoulement noirâtre, poils). Par la suite, chaque cavité est inspectée à l'aide d'une caméra endoscopique permettant d'observer les parties des cavités non visibles à l'œil nu (Figure 3). L'endoscope utilisé possède une fonction d'enregistrement pour des prises de vue et des vidéos.

Figure 3 : Utilisation d'un endoscope pour l'inspection des cavités



Les informations suivantes sont relevées pour chacune des cavités :

- Présence ou absence d'individus ou d'indices de présence ;
- Nom de(s) espèce(s) trouvée(s), type(s) d'indice(s) trouvé(s)
- Pose de dispositif anti-retour, bouchage de la cavité

Ce travail permet de classer les arbres en fonction des enjeux liés aux cavités (Tableau 1).

Tableau 1 : Définition des différents types de classe

Classe	Définition
Classe 1	Arbres ne présentant pas actuellement de potentialités d'habitat pour les chiroptères, c'est-à-dire avec cavités, fissures ou décollements d'écorce mal orientés ou partiellement bouchés, mais qui présentent un potentiel d'avenir (ébauche de trous de pics, bourrelet cicatriciel peu profond etc...) .
Classe 2	Arbres présentant des conditions favorables à l'accueil de chiroptères (présence de cavités, fissures, décollements d'écorce ayant une bonne orientation et une bonne profondeur), sans preuve de présence de chauves-souris .
Classe 3	Arbres présentant des conditions favorables à l'accueil de chiroptères (présence de cavités, fissures, décollements d'écorce ayant une bonne orientation), avec preuve de présence de chauves-souris (individus ou indices de présence) .

II.3. BOUCHAGE DES CAVITES ET/OU POSE DE DISPOSITIF ANTI-RETOUR

Afin d'éviter la présence de chauves-souris dans les arbres devant être abattus, différentes techniques ont été employées lors de l'expertise menée le 29/10/21.

En fonction du type de cavité expertisée (classe 1,2 ou 3), nous pouvons distinguer 3 cas de figures :

- Les cavités de classe 1 (non favorables en l'état) ne sont pas bouchées car le risque qu'une chauve-souris soit présente au sein de ce type de cavité est jugé nul.
- Les cavités de classe 2 (favorables en l'état mais n'abritant pas de chauves-souris ni d'indices de présence) sont obstruées à l'aide de papier journal.
- Les cavités de classe 3 (favorables avec présence de chauves-souris) sont équipées d'une chaussette anti-retour permettant aux chauves-souris de sortir sans pouvoir rentrer à nouveau dans la cavité (opération réalisable uniquement du 1^{er} septembre au 15 octobre).

II.4. ACCES AUX CAVITES

L'accès aux cavités a été effectué à l'aide de la technique d'encordage ou à l'aide d'une échelle pour les cavités basses et/ou les chandelles (Figure 4).

Figure 4 : Accès aux cavités



III. RÉSULTATS

Aucune chauve-souris ni indice de présence n'a été observée lors de l'expertise menée le 29/09/21. Les résultats de l'expertise sont présentés dans le Tableau 2.

Sur les 55 arbres expertisés, 7 arbres présentent des cavités inaccessibles (trous de pics situés à plus de 7 mètres de hauteur sur des chandelles, Figure 10).

Il s'agit de Robiniers de moins de 20cm de diamètre sur lesquels il était impossible de grimper. Ces arbres seront abattus de manière adaptée (dépose du tronçon sur lequel se situe la cavité et inspection de l'anfractuosités une fois au sol) le 04/10/21.

La majorité des autres arbres présentent des ébauches de trous de pics non favorables en l'état pour les chiroptères (Figure 5).

Afin de sécuriser l'opération d'abattage, les cavités et/ou fissures de classe 2 (favorables en l'état mais sans présence de faune) ont été obstruées à l'aide de papier journal après inspection à l'aide de la caméra endoscopique (Figures 6, 7 et 8).

De la même manière, les écorces décollées jugées favorables ont été retirées après inspection à l'aide de l'endoscope (Figure 9).

Tableau 2 : Résultats de l'expertise approfondie menée le 29/09/21

numéro	essence	type cavité	action réalisée le 29/09/21	enjeux
1	chêne	écorce décollée	enlèvement écorce	2
2	chêne	écorce décollée	enlèvement écorce	2
3	chêne	écorce décollée	enlèvement écorce	2
4	chêne	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
5	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
6	chêne	Bourrelet cicatriciel	cavité peu profonde non favorable	1
7	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
8	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
9	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
10	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
11	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
12	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
13	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
14	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
15	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
16	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
17	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
18	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
19	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
20	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1

21	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
22	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
28	chêne	aucune	aucune	
29	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
30	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
31	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
32	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
33	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
34	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
35	Robinier	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
36	chêne	fissure	Absence de faune, fissure bouchée	2
37	chêne	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
38	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
39	chêne	aucune	aucune	
40		écorce décollée	enlèvement écorce	2
41	chêne	aucune	aucune	
42	indéterminée	aucune	aucune	
43	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
50	merisier	écorce décollée	enlèvement écorce	2
51	merisier	écorce décollée	enlèvement écorce	2
52	merisier	écorce décollée	enlèvement écorce	2
53	chêne	aucune	aucune	
54	chêne	fissure	Absence de faune, fissure bouchée	2
55	indéterminée	aucune	aucune	
56	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
57	chêne	aucune	aucune	
58	chêne	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1
59	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
60	chêne	aucune	aucune	
61	châtaignier	bourrelet cicatriciel	Absence de faune, cavité obstruée	1
62	chêne	aucune	aucune	
63	chêne	aucune	aucune	
64	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
67	chêne	aucune	aucune	
68	chêne	aucune	aucune	
69	chêne	aucune	aucune	
293	indéterminée	écorce décollée	enlèvement écorce	2
	Robinier	trou de pic	abattage adapté à prévoir le 04/10/21	indéterminé
	chêne	trou de pic	ébauche de trou peu profond, cavité non obstruée car non favorable en l'état	1

Figure 5 : Ébauches de trous de pics observées



Figure 6 : cavité de l'arbre 61 bouchée



Figure 7 : Fissure de l'arbre 54 bouchée



Figure 8 : Fissure de l'arbre 36 bouchée



Figure 9 : Enlèvement de l'écorce



Figure 10 : Arbres soumis à un abattage adapté le 04/10/21



IV. CONCLUSION

L'expertise approfondie des 55 arbres sur le site de la ZAC des Loges a été réalisée le 29/09/21. Aucune chauve-souris n'a été observée à l'occasion de ce travail.

Sur les 55 arbres expertisés, seuls 7 d'entre eux présentent des cavités inaccessibles. Pour ces 7 arbres, un abattage adapté est prévu le 04/10/21. Les tronçons sur lesquels sont présents les cavités seront déposés à terre à l'aide de cordages. Les cavités une fois au sol seront inspectées à l'aide d'une caméra endoscopique pour s'assurer de l'absence de faune.

La majorité des autres arbres présentent des cavités de classe 1 (ébauches de trous de pics, fissures peu profondes). Ces cavités n'ont pas été obstruées étant donné qu'elles ne sont pas jugées favorables en l'état pour les chiroptères.

Les cavités et/ou fissures de classe 2 (favorables en l'état mais sans présence de faune ni indices de présence) ont été obstruées à l'aide de papier journal après s'être assuré de l'absence de faune.

De la même manière, les écorces décollées ont été enlevées pour sécuriser l'abattage de ces arbres jugés favorables pour les chiroptères.